

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE

Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété
sis à MARSEILLE (13010), 86, Boulevard de Pont de Vivaux,
Résidence Est Marseillais, Bâtiment 1,
cadastré section 857 D n°76, lieudit 86 boulevard de Pont de Vivaux
pour 49 a 42 ca.

MISE A PRIX : VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUROS)

VISITE LE LUNDI 16 JANVIER 2023 DE 10 H 30 A 11 H 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 25 JANVIER 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13010), 88, Boulevard de Pont de Vivaux, quartier de Pont de Vivaux, comprenant quatre blocs de neuf étages chacun sur rez-de-chaussée et sous-sol et un bloc dit « bloc des boutiques », Cadastré section 857 D n°76, lieudit 86 boulevard de Pont de Vivaux pour 49 a 42 ca,

Le lot numéro TREIZE (13) :

Dans le bloc 1, la cave portant le numéro 13 située au sous-sol,
Avec les 24/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 1/1.000ème des parties communes

spéciales au bâtiment 1.

Le lot numéro QUARANTE-TROIS (43) :

Dans le bloc 1, l'appartement situé au 4^{ème} étage droite pour un observateur placé dans la voie privée du groupe d'habitation en regardant la façade, comprenant un dégagement, une pièce de séjour, trois chambres dont deux avec placard, water-closet, salle d'eau, cuisine, loggias et entrée.

Ledit appartement dénommé « appartement quatrième étage droite/bloc UN ».

Avec les 794/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 30/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un

état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me GOIRAND, Notaire à Marseille le 20 décembre 1956 dont une copie authentique a été publiée au Service de la Publicité Foncière de Marseille 2^{ème} le 1^{er} février 1957, volume 2276 numéro 34.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 28 avril 2022 le procès-verbal de description aux termes desquels il apparaît que l'appartement se compose d'une entrée, d'une cuisine, d'un salon/salle à manger, d'un 1^{er} dégagement desservant une salle d'eau, un WC et une chambre, d'un 2nd dégagement desservant une 2nde chambre.

Présence d'un balcon.

Cave non identifiable.

Les lieux sont loués suivant bail du 12/02/2019 moyennant un loyer mensuel de 700 euros charges comprises.

Le syndic de la copropriété est le cabinet MGF, 6, Rue de Lodi, 13006 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface habitable totale de **59,82 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 160.995.996,00 euros, immatriculée au RCS de Nanterre, N° SIREN 382 506 079 dont le siège est sis 16 Rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE CEDEX,

agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et **à compter du 2 Janvier 2023** à l'accueil du 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

Marseille, le 30 Novembre 2022

Me Thomas D'JOURNO
Avocat